



Ligue Belge Francophone d'Athlétisme (L.B.F.A.)
Formation des cadres sportifs
Formation Moniteur initiateur
en marche nordique

Le candidat Moniteur Sportif Initiateur doit :

- Etre âgé d'au moins 18 ans au début de la formation
- Etre en ordre d'affiliation et d'assurance à la LBFA ou dans une Fédération d'athlétisme reconnue. Dans le cas contraire, faire une demande d'assurance dans le formulaire d'inscription.
- Avoir le brevet d'**Animateur en Marche Nordique**
- Avoir réussi les **cours généraux** de l'ADEPS ou en être dispensé pour le niveau **Moniteur Sportif Initiateur**
- Avoir suivi une initiation complète et pratiqué la marche nordique de façon régulière (3 à 4h00/semaine) pendant minimum un an (+/- 120 heures) au sein d'un club reconnu par la LBFA ou faire valoir un niveau de pratique identique via le dossier VAFE
- Réussir le test technique défini en annexe.

Le Moniteur Sportif Initiateur aura les connaissances pour enseigner les bases techniques fondamentales nécessaires à la pratique d'une marche nordique de qualité et mettra en application les données et informations reçues en stage de formation.

Il pourra intervenir dans toute action relevant du domaine de la sensibilisation (démonstrations, découvertes, initiations) et capable d'utiliser toutes les formes d'apprentissage.

Sauf formation complémentaire et spécifique, le Moniteur Sportif Initiateur en marche nordique ne sont pas habilités à encadrer des marcheurs ou groupes de marcheurs souffrant de pathologie spécifique sujettes à un suivi médical particulier.

Sauf formation complémentaire et spécifique, le Moniteur Sportif Initiateur n'a pas les compétences requises pour encadrer ou guider des randonneurs en basse, moyenne ou haute montagne.

Le moniteur sportif initiateur possède les compétences qui lui permettent, de :

- Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractérisées au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail, notamment :
- D'encadrer des marcheurs lors de randonnées
- D'initier des candidats à la marche nordique
- De perfectionner la technique des marcheurs nordiques

Des informations détaillées se trouvent dans le document :

[Cahier des charges Moniteur Sportif Initiateur](#)

Session de formation Novembre/décembre 2024

Coût :

- 175€ pour les affiliés au sein d'un club de marche nordique ou d'athlétisme reconnu par la LBFA
- 350€ pour les non-affiliés LBFA
- Compte LBFA : BE94 7340 0478 2614
- Communication : MSin MN novembre 2024 + Nom Prénom

Dates :

- Les 16, 17 et 23/11/2024 + évaluation le 14/12/2024

Lieu : Hall sportif de Louvain-la-Neuve, Boulevard de Lauzelle 5 à 1348 Louvain-la-Neuve

Les candidats viendront avec une tenue sportive adaptée à la pratique de la marche nordique et avec leurs propres bâtons, pour l'ensemble de la formation.

Maximum 15 inscrits.

Inscription <https://forms.gle/aozXw1HipPA85XzF9> (ouverture le 15 juin 2024)

Fin des inscriptions lorsque le quota est atteint.

Rem : une session est maintenue avec un minimum de 8 inscrits.

Contact : Samuel Duquenne samuel.duquenne@lbfa.be